Alors que le monde célèbre la Journée internationale de la femme , l'ambivalence, l'impunité, le manque d'application des lois et la corruption continuent à porter atteinte aux droits des femmes en Afghanistan, malgré une loi votée en juillet 2009 interdisant la violence envers les femmes, d'après des activistes des droits humains.

Récemment, une femme accusée de fugue a été battue en public – la scène a également été diffusée sur des chaînes de télévision privées à Kaboul – une affaire qui souligne la gravité de la situation.

En janvier, la violence domestique a forcé deux jeunes femmes à fuir leurs foyers du village d'Oshaan, dans le district de Dolaina, de la province de Ghor, dans le sud-ouest de l'Afghanistan. Une semaine plus tard, elles ont été arrêtées dans la province voisine d'Herat et renvoyées à Oshaan, d'après Mohammad Iqbal Munib, gouverneur de Ghor.

« Une des deux femmes a été battue en public pour avoir fugué, et la deuxième aurait été enfermée dans un sac avec un chat », a dit M. Munib.

Selon le gouverneur, la capture illégale de ces femmes a été orchestrée par Fazul Ahad, le chef d'une milice armée illégale dans le district de Dolaina. D'après des locaux, M. Ahad, un personnage puissant qui a soutenu le président Hamid Karzai lors des élections d'août 2009, contrôle Oshaan, son fief personnel.

« Lorsque les routes menant à Dolaina seront à nouveau praticables [elles sont actuellement bloquées par la neige], nous enverrons une équipe pour mener l'enquête », a dit le gouverneur, ajoutant qu'il craignait qu'arrêter M. Ahad ne provoque l'instabilité. « Nous avons demandé aux autorités de Kaboul qu'elles nous soutiennent et nous conseillent. »

IRIN n'a pas pu joindre Fazul Ahad pour vérifier ces accusations.

Auto-immolations

« J'ai versé de l'essence sur mon corps et j'y ai mis le feu parce que j'étais régulièrement battue et insultée par mon mari et ma belle-famille », a dit Zarmina, 28 ans, à IRIN. Comme une dizaine d'autres femmes souffrant de brûlures auto-infligées, Zarmina est aujourd'hui à l'hôpital des grands brûlés d'Herat.

Plus de 90 cas d'auto-immolation ont été enregistrés à l'hôpital au cours des 11 derniers mois ; 55 femmes sont mortes, d'après les médecins.

« Les gens l'appellent 'l'hôpital des cris', car ici les patients hurlent de douleur », a dit à IRIN Arif Jalali, directeur de l'hôpital.

Derrière ces cris, il y a les cas de violence domestique et/ou la déception vis-à-vis du système judiciaire.

« L'auto-immolation est la preuve que le système judiciaire est un échec pour les femmes victimes », a dit Movidul-Haq Mowidi, activiste des droits humains à Herat.

Obstacles à la justice

Malgré des lois interdisant la violence liée au genre et réaffirmant les droits des femmes, les nombreuses discriminations liées au genre, la peur des violences, la corruption et d'autres difficultés compromettent l'efficacité du système judiciaire, selon des experts.

« Les femmes sont privées de leurs droits humains les plus fondamentaux et risquent de nouvelles violences si elles demandent justice pour les crimes dont elles ont été victimes », d'après un rapport de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur la situation des femmes afghanes en juillet 2009.

Orzala Ashraf, activiste des droits humains à Kaboul, accuse le gouvernement : « Les lois sont claires au sujet des crimes, mais nous voyons de grands criminels prospérer et être nourris par l'Etat pour des succès politiques illicites », a-t-elle dit à IRIN, pointant du doigt ce qu'elle décrit comme l'échec du gouvernement à lutter contre les violations des droits humains commises au cours des trois dernières décennies de conflit.

« Parce que personne n'est jugé pour ses crimes, une culture de criminalité est encouragée : les criminels ne craignent ni la loi, ni les poursuites ni une peine significative », a dit Mme Ashraf.

Une ambivalence profonde vis-à-vis des droits de la femme a été mise en évidence par une loi signée par le président Hamid Karzai début 2009 : la Loi sur le statut personnel chiite, qui a été présentée comme une « loi légalisant le viol », a été amendée suite à une forte pression nationale et internationale.

« La première version [de la loi] était totalement intolérable », a dit Najia Zewari, experte en droits de la femme auprès du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). « Malgré des changements positifs dans la version finale, il y a des articles qui doivent encore être davantage discutés et révisés », a-t-elle dit.

Un autre exemple de cette ambivalence est le cas des hommes qui ont jeté de l'acide au visage de 15 étudiantes dans la ville de Kandahar, en novembre 2008 : le président Karzai a publiquement promis qu'ils seraient « sévèrement punis », mais des agents des tribunaux de Kandahar et Kaboul ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de l'affaire et ne savaient pas où étaient les accusés.

« Les juges disent que ces hommes ont été accusés à tort et forcés à avouer », a dit à IRIN

Ranna Tarina, directrice du département des affaires féminines de Kandahar.

Base de données des violences

Au cours des deux dernières années, dans 26 des 34 provinces afghanes, plus de 1 900 cas de violences envers des femmes – des violences verbales aux violences physiques – ont été enregistrés dans une base de données tenue par le ministère des Affaires féminines et l'UNIFEM.

Une des affaires enregistrées concerne une jeune femme, dans la province de Parwan, au nord de Kaboul, assassinée par sa belle-famille car elle avait refusé de vivre avec son mari violent. Un autre cas concerne la torture physique et mentale régulière infligée à une femme par son mari et sa belle-mère à Kaboul.

« La base de données ne donne pas un aperçu parfait, mais elle aide à mettre en lumière certaines des souffrances courantes chez les femmes afghanes », a dit à IRIN Najia Zewari, de l'UNIFEM.

L'UNIFEM souhaiterait rendre cette base de données accessible au public sur Internet.

« La violence envers les femmes n'est pas un phénomène nouveau en Afghanistan, mais il est bon de voir que les crimes ne restent pas confinés dans une maison ou un village », a dit l'activiste Orzala Ashraf.